



EN 2020, DONNEZ VOTRE VOIX AU VÉLO SOUTENEZ LES ACTIONS DE VÉLO-CITÉ!

Cette année Vélo-Cité a 40 ans ! L'association apporte son expertise et ses compétences pour favoriser le développement du vélo depuis 1980. Forte de 950 adhérents en 2019 l'association a mené de multiples combats cette année.

C'est grâce aux adhérents, à vos retours terrain et votre implication que l'association vit, promeut le vélo, défend les intérêts des cyclistes et contribue au maintien et au développement d'une métropole cyclable et apaisée.

Vous souhaitez obtenir plus de place pour le vélo et faire entendre votre voix?

En nous soutenant vous **donnez du poids** à Vélo-Cité afin de mobiliser les décideurs de la Métropole.

De plus, la cotisation des adhérents est une **ressource importante** pour l'association. En adhérant vous nous aidez matériellement et vous devenez **membre d'un réseau influent**.

L'adhésion à Vélo-Cité c'est aussi >

- l'accès aux ateliers de réparation participatifs de la Maison Itinérante du vélo de la rive droite
- des réductions chez nos partenaires vendeurs ou réparateurs de cycles,
- un bulletin d'informations quatre fois par an,
- des avantages chez nos partenaires : Citiz Bordeaux (autopartage), Tout Art Faire (balades culturelles à vélo),
- la participation gratuite à des ateliers de «Remise en selle»,
- des animations réservées aux adhérents,
- la possibilité de participer à des groupes de travail et au fonctionnement de l'association.

Par ailleurs un don à l'association donne droit à une déduction fiscale à hauteur de 66%.

Un don de 100 € vous revient en réalité à 33€ !

Toute l'équipe de Vélo-Cité vous remercie!

Bulletin d'adhésion

à retourner à Vélo-Cité > 16 rue Ausone - 33000 Bordeaux accompagné de votre chèque à l'ordre de «Vélo-Cité»
(les adhésions couvrent une année civile - une adhésion prise en novembre compte pour l'année suivante)

ADHÉSION

- Individuelle 20€
- Famille 30€
- Famille petit budget 10€
- Individuelle petit budget 5€
- Associations 30€
- Entreprises 50€
- Soutien «Spécial 40 ans» de Vélo-Cité 100€

Le «soutien spécial 40 ans» équivaut à un don de 100€. Il est déductible à hauteur de 66% de vos impôts (il vous reviendra à 33€ après déduction).
Il comprend une adhésion (individuelle ou familiale).

DON (déduction fiscale à hauteur de 66%) 20€ 30€ 50€ autre

Je souhaite recevoir le bulletin en version papier par mail

Votre boîte aux lettres est-elle accessible à nos facteurs? oui non